

## Le point sur la situation

Plusieurs questions nous sont transmises relativement aux versements des subventions. Ces questions et inquiétudes sont tout à fait pertinentes, c'est pourquoi depuis déjà plusieurs semaines nous travaillons afin de pousser le ministère de la Famille à répondre à toutes les questions relatives aux versements des subventions des RSG.

### Une nouvelle instruction

Nous sommes en attente de la sortie imminente de l'instruction no 20 qui va donner les conditions et modalités du versement de la contribution de base soit le 8,35\$ aux RSG.

Ce matin, nous étions en rencontre avec la sous-ministre Mme Danielle Dubé ainsi qu'avec d'autres partenaires du réseau où nous avons eu une présentation de l'instruction no 20. Nous devons émettre nos commentaires par écrit d'ici 15h aujourd'hui.

Nous avons signifié notre désaccord avec les coupures proposées reliées au 8,35\$ des parents considérant que le ministre a lui-même informé les parents qu'ils n'étaient pas obligés de reprendre l'utilisation du service de garde. Aujourd'hui, ce sont les RSG qui se retrouvent pénalisées si des parents font le choix de ne pas revenir, un choix que l'on respecte, mais qui fait en sorte de diminuer la rémunération de la RSG.

Nous avons soulevé nos inquiétudes quant à la notion d'ajustement de la subvention qui n'est pas encore précisée jusqu'à maintenant dans l'instruction 20, ainsi qu'en ce qui concerne les ententes de services qui ont pu se terminer ou être signées à l'intérieur des délais prescrits.

### Équipements de protection individuelle

Nous avons fait des dizaines d'interventions depuis déjà plus de deux semaines afin de nous assurer que le réapprovisionnement des ÉPI allait bien se dérouler pour les RSG en zones froides. Malgré nos interventions, jusqu'à ce jour, rien n'a bougé. Nous sommes en colère de voir que les propos émis par le ministre de la parole ne sont pas respectés! Des changements continuels entre les paroles et les gestes, pour nous cette situation représente un total manque de respect!

Ce matin, en ligne avec la sous-ministre, nous avons réitéré les paroles du ministre Lacombe « *Notre priorité c'est la santé et sécurité de nos RSG. On ne laissera pas personne travailler sans équipement de protection individuelle!* » Il a même mentionné le 6 mai que si le matériel de protection n'était pas livré dans certaines

régions, les RSG seraient payés même si elles n'ouvraient pas leur service de garde en l'absence d'équipement de protection individuelle.

Nous réclamons immédiatement ce même traitement.

**Nous invitons notre monde à ne pas travailler sans protection !**

Le gouvernement ne cesse de répéter que l'on ne doit pas baisser la garde, et bien il faut que notre gouvernement assure la santé et sécurité de nos RSG jusqu'à ce que la situation soit revenue à la normale, ce qui n'est pas prévu avant plusieurs mois.

### Prime COVID

Vous êtes nombreuses à nous signaler que la période de réouverture des services de garde en milieu familial qui a maintenant débuté à la suite de la période de l'urgence sanitaire ajoute un nombre important de contraintes et suscite une source d'inquiétudes et de stress pour les RSG, notamment en ce qui a trait à la santé et la sécurité de leur propre famille, aux mesures de protection, de réorganisation des activités, de distanciation sociale ou de risque de contamination des enfants reçus, des parents utilisateurs.

Ces contraintes importantes viennent ajouter aux tâches et aux dépenses habituelles des RSG et viennent modifier les activités normales des services de garde pour une période transitoire jusqu'au retour aux activités normales comme celles préexistantes au 13 mars 2020. Ces contraintes supplémentaires nécessitent toujours l'instauration d'une prime temporaire pour compenser les contraintes auxquelles sont exposées les RSG. Nous saisissons chaque occasion pour rappeler aux représentants du ministère que cette prime est essentielle à la poursuite des activités et contribue directement à la reconnaissance du travail des RSG qui sont au front actuellement.

En espérant que ces quelques lignes auront pu vous permettre de suivre les travaux en cours.

Karine Morisseau

Représentants du secteur des

Responsables de service de garde en milieu familial